

aura lieu ultérieurement, Exécutée par les soins de la, maison Durand Leriche et Massin et sur les plans de M. Ch. Massin, la Coupe Olympique est en or et argent ciselé avec des parties de cristal. Elle est décorée d'attributs de sports et surmontée d'une statuette élevant d'une main une couronne de lauriers et tenant de l'autre un bouclier sur lequel est gravé la date historique du rétablissement des Jeux Olympiques proclamé à la Sorbonne par le Congrès international de Paris le 23 juin 1894.



Eu vertu de l'entente intervenue entre le Comité International et le Comité Hellène, ce dernier s'étant engagé à prendre le nom de Comité des Jeux Olympiques d'Athènes et à intercaler la nouvelle série des Olympiades athéniennes entre les Olympiades internationales, le Comité International insiste auprès de toutes les fédérations et sociétés avec lesquelles il est en relation dans tous les pays, afin qu'elles participent aux Jeux olympiques de 1906 qui seront les premiers de cette nouvelle série. Le président du Comité a adressé une circulaire dans ce sens à ces sociétés et invite également les membres du Comité à se rendre à Athènes pour assister aux Jeux.



PARTIE NON OFFICIELLE



A PROPOS DU JIU-JITSU



Le Jiu-Jitsu ressemble à une brillante comète qui aurait émergé soudainement des ténèbres extérieures et projetterait dans sa marche rapide une lueur éblouissante mais éphémère. Aucun sport durable en effet ne peut se maintenir à un pareil niveau de vogue et de réclame. De celui-là on ne parlait pas du tout hier ; aujourd'hui on ne parle pas d'autre chose. Que dira-t-on demain ? Cela dépend de cette autre question préalable : le jiu-jitsu est-il vraiment un sport ?

Non, ce n'est pas un sport ou, du moins, si l'on tenait à l'utiliser comme tel, ce serait un sport médiocre ; c'est par contre un moyen de défense remarquable et d'un niveau relevé puis qu'aux vulgaires *trucs* des rôdeurs il substitue ni plus ni moins qu'une science de la désarticulation, ce qu'on pourrait appeler de la *chirurgie destructive*. Ces trucs, en général, consistaient à s'emparer des

« endroits sensibles » pour maîtriser tout l'organisme par un effort rapide et relativement aisé. Le jiu-jitsu fait mieux ; il crée lui-même les endroits sensibles par d'ingénieuses applications de la mécanique. Le jiu-jitreur place son adversaire dans des positions telles que ce dernier a tout juste le temps de crier merci s'il veut sauver le membre menacé. On conçoit que cela nécessite plus que de l'à propos, une précision et une force de doigté peu communes, quelque connaissance de l'anatomie, passablement de hardiesse et de sang-froid. Voilà un bagage assez athlétique. Et traiter après cela le jiu-jitsu d'exercice de goujat, c'est méconnaître ce qui précisément le distingue et le rehausse, à savoir la combinaison des qualités intellectuelles et physiques nécessaires pour y réussir.

Alors, en quoi n'est-ce pas un sport ? A notre avis, en ceci, qu'en dehors de la leçon et de la réalité (laquelle peut ne jamais se présenter) d'un combat véritable, le jiu-jitsu ne permet que des exercices conventionnels et tronqués. Evidemment c'est une supériorité pour un sport d'exclure toute convention mais il existe un certain ordre de convention dont le sport peut s'accommoder ; ainsi l'escrimeur admet volontiers qu'on limite à la poitrine de l'adversaire le champ officiel de ses exploits et le lutteur consent qu'on lui interdise tel ou tel coup jugé dangereux. Du moins ne retient-on pas leur bras et s'abstient-on de contrôler et d'arrêter leur effort. Avec le jiu-jitsu il faut bien en venir là ; la meilleure preuve de cette nécessité c'est que des assauts tentés entre élèves, il n'y a pas longtemps, ont abouti, paraît-il, à de fâcheux résultats ; pour avoir trop bien dessiné le mouvement on s'est cassé le bras. Cela fait l'éloge du jiu-jitsu en tant que méthode de combat mais cela le condamne en tant que sport. La plus grande joie et le plus grand bienfait des sports n'est-ce pas, en effet, qu'ils permettent à l'homme de dépenser largement sa puissance et de *pousser son effort* jusqu'au bout ? L'escrime et la lutte ne sont pas des simulacres ; dans les limites fixées par des règlements sagement restrictifs, l'effort demeure libre ; rien ne vient en diminuer l'allonge. Dans le jiu-jitsu, au contraire, il faut se contenter d'esquisser la plupart des coups et la crainte reste dominante d'estropier l'adversaire en insistant trop.

Encore une fois, cela n'est pas un motif pour s'abstenir d'apprendre un exercice dont on peut avoir à se féliciter de connaître les méthodes expéditives et décisives mais il faut renoncer à trouver dans cet exercice les hautes satisfactions que procurent les sports ;

voilà à quel point de vue nous nous placions en disant que le jiu-jitsu n'en était pas un.

Nous indiquions tout à l'heure la précision et la force des doigts comme Sun des premiers éléments de succès en jiu-jitsu. Ceci est indubitable et devrait nous intéresser particulièrement, nous autres occidentaux, car nous négligeons tout à fait d'exercer et de durcir les doigts. Ce sont pourtant les plus merveilleuses tenailles que la nature ou l'industrie aient jamais fabriquées ; il faut seulement leur donner la dureté qui leur manque ; les doigts de l'homme acquièrent cette qualité très vite : ils deviennent aussi résistants que du métal ; elle se perd non moins vite ; aussi convient-il de l'entretenir par des exercices très fréquents : les Japonais n'y manquent pas.

Un dernier mot. On a discuté récemment sur la nationalité véritable du jiu-jitsu. Grand bruit a été mené autour d'un manuel imprimé à Venise, dit-on, il y a plusieurs siècles, et dans lequel se trouveraient reproduits les principales passes en usage dans les écoles nippones d'aujourd'hui. Cette discussion nous paraît aussi oiseuse que celle de la réforme de l'orthographe. Qu'importe l'origine embryonnaire du jiu-jitsu : ce sont les japonais qu'il ont complété, codifié, baptisé. Il restera japonais. Il en est de même pour le football jeu évidemment anglo-saxon encore que la vieille soule française puisse être considérée comme sa grand'mère. Il en est de même du polo malgré qu'on le sache originaire du Thibet. Et la France aurait beau délaissier complètement les salles de paume que la paume n'en resterait pas moins le jeu français par excellence.

LE SOUCI DE L'HYGIÈNE

EST-IL UN SIGNE DE DÉCADENCE?

La *Revue des Deux-Mondes* a publié il n'y a pas très longtemps des études de M. Louis Bertrand sur les villes romaines d'Afrique. Au cours de ces articles d'un puissant intérêt, l'auteur a été amené tout naturellement à évoquer la curieuse figure d'Apulée dont chacun sait qu'il écrivit *l'Ane d'or* et beaucoup d'autres